



Initiative « Bien être au travail »

✓ **Le BEN* de l'UFCM-CGT a décidé d'organiser une journée d'échanges entre syndiqués en responsabilité sur le thème du « bien être au travail », le 03 juin prochain à Montreuil. Cette journée s'adresse aux militant(e)s qui sont engagé(e)s syndicalement dans des actions liées à cette question. Elle doit contribuer à renforcer et mieux coordonner notre activité dans ce domaine, à tous les niveaux de nos interventions.**



3 questions à Laurent Cooper



Laurent COOPER

PS : Pourquoi faire une journée nationale sur le « bien être au travail » ?

L.C. - « Travailler cette question, constitue une des orientations de notre dernier congrès. Par ailleurs, l'actualité souligne les enjeux qu'elle porte. Enfin, la médiatisation des suicides au travail et les conséquences néfastes pour leur image, amènent les entreprises à élaborer, sous la pression des organisations syndicales notamment de la CGT, puis des pouvoirs publics, des dispositifs de gestion des risques dits « psycho-sociaux ». Nous constatons à la SNCF, comme ailleurs, que les **directions tentent de noyer le poisson en écartant les sujets de fonds** (choix économiques, déstructuration et évolution des organisations, conditions, sens et finalité du travail...). Elles préfèrent mettre l'accent sur la détection, la prise en charge des salariés « à risques ». Elles jouent ainsi à bon compte sur la compassion et présentent finalement les salariés en souffrance **comme les victimes de... leur propre inaptitude à s'adapter**. Les dispositifs qu'elles proposent sont donc des « amortisseurs » de la maltraitance des salariés qu'elles développent par ailleurs. Nous ne pouvons pas nous laisser enfermer dans cette manière de voir. Au passage d'ailleurs, nous notons que l'encadrement est rendu responsable de la détection/prévention des « agents à risques », **une responsabilité susceptible de se retourner contre lui et d'être source de souffrance dans l'exercice de sa profession. Nous devons donc nous emparer de cette question en nous battant sur notre terrain et pas celui sur lequel la direction veut nous emmener.** »

P.S. - Qu'attendez-vous de cette journée ?

L.C. - « De dépasser les constats (causes et effets) et l'approche trop centrée sur la souffrance et son traitement. Nous devons travailler ensemble à la définition de notre « doctrine » (quels principes et quelle manière de travailler notamment le contenu et les finalités de nos métiers, l'organisation du travail et les processus de production, les conditions et la qualité de vie au travail...). Par ailleurs, il nous faut être solidaire avec les collègues « en souffrance », notamment ceux qui sont sans poste. Car si nous ne sommes pas dans une logique d'accompagnement de ces restructurations nous sommes, par contre, engagés dans une logique solidaire de soutien de tout salarié en difficulté. »

P.S. - Comment va-t-elle se dérouler ?

L.C. - « Nous souhaitons l'organiser à partir d'interventions de spécialistes, dans les domaines de l'organisation du travail, de l'analyse des processus de production et des conditions de travail, des formes de soutien à développer en direction des collègues en difficulté. Nous avons également prévu d'associer des représentants de la Confédération, de l'UGICT pour faire le bilan des avancées, des négociations en entreprises et sur la conquête de nouveaux droits pour l'encadrement. »

* Bureau Exécutif National

Les cheminots de l'encadrement attendent que nous démontrions l'utilité du syndicalisme au sujet de la souffrance au travail. Cette journée doit nous permettre d'échanger sur nos expériences. C'est le fil conducteur de cette journée. Ecoutes, débats libres et approfondis entre syndiqués sur la nécessité d'un syndicalisme qui va au-delà des constats et qui pose clairement la « doctrine » à mettre en œuvre pour le respect de la santé des cheminots.